

<https://www.fakirpresse.info/la-victoire-en-pissant>



La victoire en pissant !

- Le Journal - Enquêtes et reportages -



Date de mise en ligne : vendredi 13 septembre 2019

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

Salariés, attention : chez Toyota, aller pisser un coup peut vous faire virer. A moins que vous ne demandiez conseil à Ludovic...

« **Franchement, je ne tenais plus, je te promets.** *Bon, le discours du grand patron, il me cassait un peu la tête, c'est vrai. Mais surtout, j'avais vraiment envie d'aller aux chiottes.* » Petite envie, grosses conséquences : ce jour-là (on est fin 2012), Ludovic Milice s'esquive discretos de la cérémonie en l'honneur du PDG japonais de sa boîte, Toyota. Son escapade toilettes ne dure pas plus de dix minutes. Mais il se fait virer dans la foulée...

Il a le débit d'une mitraillette, Ludovic. Le ton direct, l'oeil noir aux aguets, dossiers et dates bien classés : un gars qui ne lâche rien. En 2004, il est embauché comme Â« agent de production Â» dans l'usine de Valenciennes. « *J'étais en carrosserie, sur les pinces à souder. ça allait, même si je me suis cramé l'oreille à cause des projections de soudures* », et il se tord l'oreille pour illustrer la chose. « *Mais les problèmes ont commencé quelques mois après, quand j'ai adhéré à la CGT. Quand y avait un mot d'ordre de grève nationale, je faisais grève, même si j'étais le seul sur trois cents ouvriers...* »

Une dizaine de sanctions disciplinaires lui tombent dessus, en cinq ans. Ses indemnités de transport disparaissent de sa feuille de paye. Il met la boîte aux prud'hommes. « *j'y vais seul, sans avocat, avec le guide Michelin pour savoir où c'était. J'avais eu une formation en droit pour devenir délégué syndical, j'en ai profité.* » Plutôt bien, d'ailleurs : il gagne, et récupère son argent. « *Mais la suite ne fut pas terrible pour moi* », il admet, en regardant le café refroidir dans sa tasse. « *On m'a mis à l'écart dans l'usine, je pouvais passer quatre heures sans voir un collègue. J'étais pisté, convoqué tout le temps. Et un jour, en octobre 2012, deux agents de sécurité viennent me chercher sur ma ligne, pour me faire sortir : j'étais viré pour abandon de poste.* »

Ludovic finit par comprendre : c'est ce fameux jour, dans les toilettes, que s'est jouée l'histoire. « *On nous annonce que le président japonais vient, tout est calé à la minute près, on doit aller le voir, juste à côté de l'usine. Le grand patron nous motive, dit qu'on doit vendre plus de voitures... Ben moi, j'ai eu envie de pisser.* » La suite, elle se joue quand un agent de maîtrise le gaule dans les toilettes, puis rédige une attestation contre lui : il ne portait ni son casque ni ses gants de sécurité pour aller pisser. Comme quelques mois plus tôt son mandat syndical n'avait pas été renouvelé, direction la sortie.

Ludo se retrouve seul, sans réel soutien syndical. « *Ils m'ont dit : "tu vas te casser les reins."* » Qu'importe, il attaque pour licenciement abusif. Raté, d'abord : « *Mon avocat devait être bourré la veille, tellement il m'a mal défendu.* » Il est à deux doigts de trouver du boulot, mais la boîte se renseigne auprès de Toyota et laisse tomber. « *A un moment, j'avais l'impression d'être seul contre un système. Je devais aussi m'occuper de ma mère, qui est sous tutelle dans un Ehpad, ça se passe mal. Tout ça avec le RSA. Personne n'a cru en moi.* » Les certitudes, un temps, ont tangué. « *Toyota avait voulu me faire signer un accord de confidentialité, me payer 7000 Euros pour que j'arrête de les poursuivre... J'étais isolé, un stress énorme. J'ai pris 25 kilos. Mais ils sont tombés sur un tenace. J'ai compris que je devais inverser le rapport de forces : les médias, y avait qu'eux qui pouvaient m'aider. Alors, j'ai contacté la presse.* » Et pas qu'une fois. Il égraine la liste : « *France Bleu Nord, France Info, la Voix du Nord, RTL, Grand Lille TV, l'Huma, le Figaro, M6... ça leur a mis une pression énorme.* »

Le procès est reporté trois fois, « *pour que je baisse les armes, c'est une technique* ». Il ne se décourage pas : la cour d'appel de Douai reconnaît fin 2016 le licenciement « *sans cause réelle ni sérieuse* », condamne la multinationale à lui verser 11 000 Euros d'indemnités. « *Gagner, ça donne le moral.* » Et de l'appétit : Ludovic va maintenant jusqu'en cassation pour être carrément réintégré, et que lui soient reversés a posteriori six ans de

La victoire en pissant !

salaires et de primes. « *Maintenant, mentalement, je suis blindé.* » Quand la victoire appelle la victoire...